



PARADIS FISCAL
Le petit archipel de Saint-Vincent-et-les-Grenadines est l'un des rares endroits où les Américains peuvent encore ouvrir des comptes bancaires pour sociétés offshore.

02

Les nouvelles tendances

A force d'occuper le devant de la scène, certaines juridictions telles que les îles Vierges britanniques (BVI), les Caïmans ou les Seychelles ont acquis une mauvaise réputation. Impossible d'y avoir une entreprise sans que celle-ci soit considérée comme suspecte par les contrôleurs du fisc et par les clients pour les sociétés commerciales.

«Nous orientons notre clientèle sur des solutions européennes telles que la Grande-Bretagne, Gibraltar, Chypre, la Lettonie, mais également sur l'Asie, pour beaucoup avec Hong Kong et Singapour qui ont pris le relais sur des destinations devenues compliquées à utiliser», explique Nadav Bensoussan. Si Hong Kong ou Gibraltar peuvent être considérées comme des centres offshore classiques (pas d'impôts et pas d'exigences comptables pour les sociétés n'exerçant pas sur place), d'autres juridictions viennent donc concurrencer les traditionnelles îles des Caraïbes alors qu'elles affichent un taux d'impôts au-dessus de zéro. Celui de Chypre se monte par exemple à 10%. «Mais il est possible de faire valoir des déductions qui le ramènent à près de zéro», note Reza Afshar. >>>

En Suisse, plusieurs entreprises proposent des sociétés offshore clés en main qui permettent, notamment, de payer moins d'impôts. Mais la pression sur ces structures ne cesse d'augmenter.

LINDA BOURGET

Quatre ans déjà que l'OCDE tape à grands coups de listes grises et noires sur les paradis fiscaux. Soit sur ces juridictions dites offshore, dans lesquelles il est possible d'établir en toute opacité des sociétés non soumises à l'impôt ou au devoir d'établir une comptabilité – tant pour les entrepreneurs que pour les particuliers. Quelles que soient les pressions internationales, le business de l'offshore se poursuit pourtant aussi tranquillement qu'ostensiblement. En témoignent les dizaines de sites web plus ou moins sérieux qui pullulent sur la question. De même que les activités de sociétés bien établies telles que la genevoise SFM Corporate Services, France Offshore (basée à Paris mais qui vient d'ouvrir une représentation

au bout du lac) ou de nombreuses fiduciaires suisses actives dans ce domaine comme Miralux, Amedia ou FiduCompta. Ancien procureur général tessinois et spécialiste de la question, Paolo Bernasconi estime qu'il existe au minimum un million de sociétés offshore dans le monde. L'avocat prédit toutefois la fin prochaine de ces activités (*lire interview en page 49*). Même si pour l'heure Nadav Bensoussan, patron de France Offshore qui affiche 80 collaborateurs, observe «une demande croissante de sociétés offshore ces dernières années». Tour d'horizon – non exhaustif et politiquement très incorrect – des possibilités qu'offre encore l'offshore, ce système qui contribue largement à la dissimulation des avoirs échappant au fisc. A hauteur de plus de 11 000 milliards de francs selon l'organisation Tax Justice Network.

01

Le profil client

«Pour ouvrir une société offshore, il faut une copie du passeport, un certificat d'établissement de moins de trois mois et un formulaire stipulant le nom du bénéficiaire économique de la structure, à travers lequel le client s'engage par ailleurs à ne pas être dans l'illégalité. Une fois que nous avons ces documents, nous créons la société en quelques jours, pour un coût qui démarre à 1 000 francs dans certaines juridictions», pose Reza Afshar, directeur de SFM Corporate Services. L'homme d'affaires dit employer une quarantaine de personnes, qui administrent environ 5 000 sociétés offshore pour des Français surtout, mais aussi des

Fiscalité Offshore, mode d'emploi

>>> Entré dans la course au milieu des années 2000, le petit émirat de Ras al-Khaima est par ailleurs l'un des nouveaux venus les plus dynamiques sur la scène de l'offshore pur.

03

L'art de «faire remonter» les profits
L'avantage d'être actif au nom d'une société basée dans un paradis fiscal est évidemment de pouvoir enregistrer ses bénéfices sur place, de manière à ce que ceux-ci soient le moins taxés possible. «Si une PME active en Suisse appartient à une holding chypriote, cette dernière peut facturer certains frais à sa succursale suisse. C'est une manière de faire remonter une partie de son profit ou de ses dividendes vers cette autre juridiction», illustre Reza Afshar. «Admettons que la PME dégage un profit d'un million de francs. La holding enregistrée à Chypre peut légitimement facturer 250 000 francs de frais divers qui seront dès lors taxés au régime chypriote. Et seul le solde sera taxé selon le régime suisse. Evidemment, tout est une question de proportions: faire remonter tout le million apparaîtrait immédiatement comme illégal.»

Les autorités fiscales sont en effet de plus en plus sévères avec les contribuables qui effectuent des transactions susceptibles de relever de l'évasion. Certaines structures permettent toutefois d'endormir leur vigilance. A l'instar du système anglais de l'agency.

Savoir-faire britannique. «Prenez un Français qui veut par exemple facturer 100 000 euros pour une prestation de consulting à un compatriote sans être trop imposé. Celui-ci ne peut pas l'effectuer à travers une société seychelloise car le fisc s'en inquiéterait. En revanche, si cette somme est facturée par une société britannique, cela ne posera pas de problèmes à l'administration fiscale française. Le système de l'agency permet de faire remonter l'essentiel de l'argent encaissé vers une société offshore aux Seychelles, en ne faisant apparaître qu'une société britannique lors de la facturation», poursuit le patron de SFM. Dans ce type de montages, il est considéré que la société seychelloise (propriété du Français qui perçoit les 100 000 euros) mandate une agency britannique (propriété du même Français) pour encaisser la somme. En vertu du statut de l'agency, seulement 5% du total est taxé en Grande-Bretagne, à hauteur de 20%. Le reste l'est au régime seychellois, soit à 0%.

Conditions de création de sociétés offshore					
	Anonymat du propriétaire	Exigence de capital	Exigences comptables	Taxation (sur les bénéfices)	Délai de création de l'entreprise
Iles Vierges britanniques	✓	0 €	aucune	0%	2-3 jours
Seychelles	✓	0 €	aucune	0%	1-2 jours
Chypre	✓	100 €	oui	10%	10 jours
Belize	✓	0 €	aucune	0%	2-3 jours
Panamá	✓	0 €	aucune	0%	5-7 jours
Royaume-Uni	✓	1 GBP	oui	21%	1-2 jours
Hong Kong	✓	1 €	oui	0%	1-2 jours
Delaware	✓	0 €	aucune	0%	2 jours
Ras al-Khaima	✓	0 €	aucune	0%	1-2 jours
Maurice	✓	0 €	aucune	0%	1-2 jours
Gibraltar	✓	0 €	oui	10%	1 semaine
Costa Rica	✓	0 €	oui	0%	2-3 jours
Bahamas	✓	0 €	aucune	0%	1 semaine

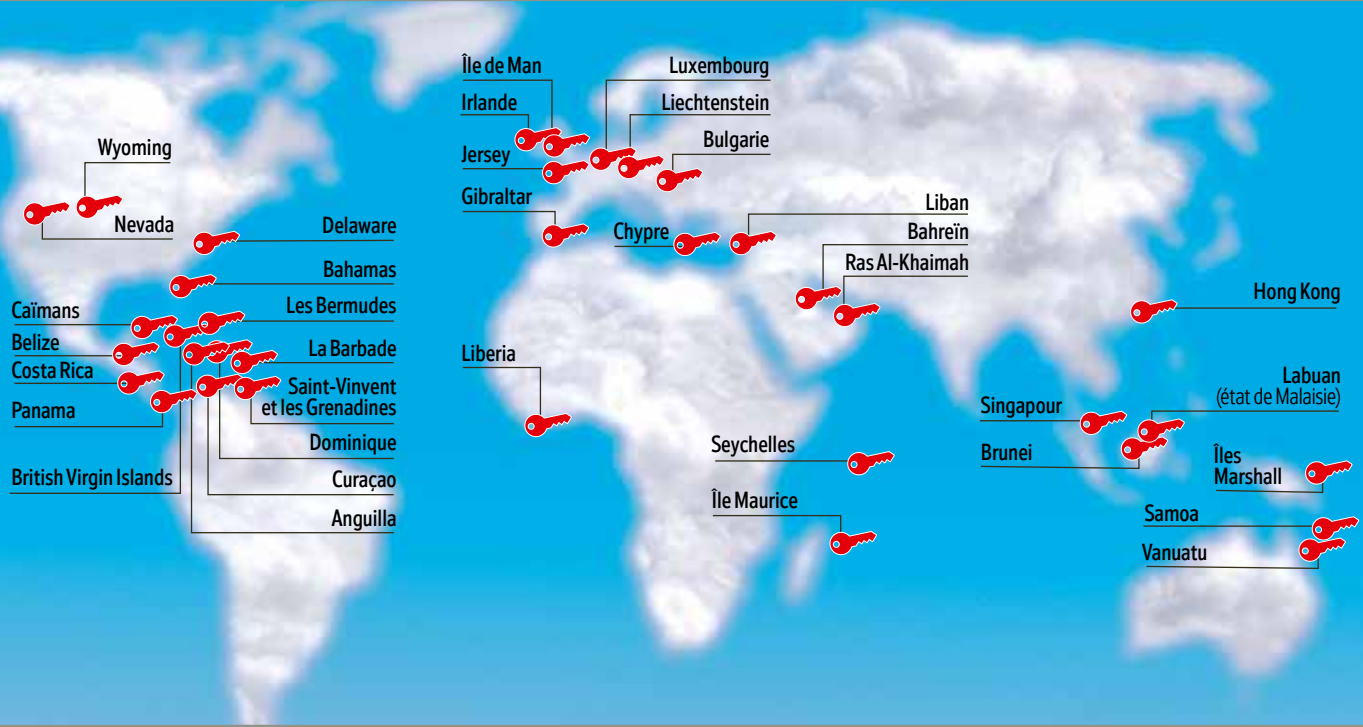
FACILE D'après les informations fournies par la société SFM Offshore, il est extrêmement facile d'ouvrir une société dans de nombreuses juridictions de manière discrète, rapide et à moindres frais.

Sur les 100 000 euros, le Français ne paie donc que 1000 euros d'impôts, soit 1%. A cela s'ajoutent évidemment les montages beaucoup plus complexes auxquels recourent les grandes entreprises. L'exemple de Google est emblématique: à travers des entités basées en Irlande, en Hollande et aux Bermudes, le moteur de recherche parvient à ne payer que 2,4% d'impôts sur ses bénéfices hors Etats-Unis.

04

Les indéboullonnables trusts
«Les offshore sont surtout utiles pour les fonds privés, qui y sont placés afin de ne pas être taxés. Il faut toutefois être conscient du fait qu'ouvrir une société de ce type n'est pas anodin, même si l'opacité des juridictions concernées peut inciter à oublier de déclarer ses comptes offshore», observe Warren de Rajewicz, auteur du *Guide des nouveaux paradis fiscaux* et consultant en la matière auprès d'institutions financières. En tête de liste des outils les plus prisés par les particuliers se trouvent les trusts et les fondations (dont l'usage et le fonctionnement sont similaires), utiles dès que la fortune en jeu est de l'ordre du million de francs et qui donnent la possibilité d'éviter les impôts sur les successions. Ces structures placent en principe l'argent dont elles s'occupent dans des paradis fiscaux. «Aujourd'hui, la seule structure vraiment appropriée est le trust irrévocable et discrétionnaire», précise l'avocat Philippe Kenel – très circonspect à l'égard de l'offshore. Les autres structures deviennent de plus en plus compliquées à manier. «Entre 2005 et 2009, beaucoup d'étrangers de l'Union européenne ont ouvert des comptes en Suisse au nom de sociétés offshore car, en tant que personnes morales, ils n'étaient pas imposés, alors qu'ils l'auraient été si ces comptes avaient été ouverts en leur nom personnel. L'Administration fédérale des contributions a toujours fermé les yeux là-dessus», explique le fiscaliste. Mais, depuis deux ou trois ans, cela se pratique moins, les banques se méfiant davantage de ces sociétés financières.»

CENTRES OFFSHORE DANS LE MONDE



VASTE CHOIX Malgré les pressions de l'OCDE, le monde compte encore des dizaines de paradis fiscaux, dans lesquels des sociétés offshore peuvent être ouvertes très rapidement. De nombreuses puissances, telles que les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, ont des paradis fiscaux en leur sein ou dans leur sphère d'influence directe.

05

L'indispensable compte offshore
Quelle que soit sa vocation, une société offshore doit évidemment disposer d'une relation bancaire. Ce besoin est l'une des raisons qui a poussé France Offshore à ouvrir une antenne à Genève. «En Suisse, il est possible d'ouvrir des comptes pour des sociétés offshore à Panama, aux BVI, au Belize, aux Seychelles, etc. Ces sociétés ne sont pas imposables et la gestion est à la discrétion de leur propriétaire», affirme Nadav Bensoussan. Même les Américains, malvenus dans nombre de banques car pourchassés par les sévères Internal Revenue Services parviennent toujours à ouvrir des comptes pour des raisons sociales sises dans des paradis fiscaux. Pour les servir, SFM travaille par exemple avec la petite Loyal Bank de Saint-Vincent-et-les-Grenadines. «Dans la mesure où les Etats-Unis ne sont pas un pays qui fait l'objet de sanctions selon les lois de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, les demandes

de résidents américains peuvent être prises en compte», précise Adrian Baron, directeur général de l'établissement.

06

L'écran total
L'intérêt du système offshore serait évidemment nul si celui-ci n'offrait pas une opacité quasi totale à ses utilisateurs. Notamment lors de paiements internationaux, qui transitent via le système Swift. «Prenez l'exemple d'un résident suisse qui dispose d'un passeport américain. Si celui-ci effectue des versements à sa grand-mère qui vit aux Etats-Unis, il n'a sans doute pas envie que son nom apparaisse lors des transactions, vu qu'il est soumis à l'impôt américain. En utilisant une société offshore, celui-ci peut accomplir ses paiements sans être inquiété», estime Reza Afshar. «De toute façon il ne faut pas se leurrer, poursuit l'homme d'affaires genevois. Certaines juridictions, comme les Seychelles (dont le registre du commerce n'est

pas public, ndlr), sont complètement opaques. Et si la personne qui ouvre une société offshore prend toutes les précautions possibles, il est très difficile pour les autorités fiscales de retrouver qui que ce soit. Seules les procédures liées à des soupçons de crimes – type blanchiment d'argent – entraînent une levée de cette opacité.» Pour minimiser leurs traces, quelque 30% des clients se déplacent d'ailleurs physiquement au bureau de SFM pour exécuter ces transactions.

07

La substance artificielle
Posséder une société basée à Road Town, dans les îles Vierges britanniques, ou au cœur de Panama City, peut évidemment éveiller des soupçons. Pour pallier cela, les prestataires tels que SFM, France Offshore et consorts offrent une gamme de produits destinés à «donner de la substance» aux coquilles vides. D'abord vis-à-vis des autorités fiscales. «Nous mettons des directeurs à dis- >>>

>>> position des sociétés offshore de nos clients. Un de ces directeurs peut ainsi envoyer une facture de 100 000 francs à la société fille basée en Europe», explique Reza Afshar. Il s'agit là d'un élément clé puisque, selon le droit suisse par exemple, l'imposition doit se faire au lieu de l'établissement stable d'une société – même si celle-ci appartient à une offshore.

Bureaux virtuels. Ensuite, pour les sociétés commerciales, vis-à-vis de leur clientèle. Pour ne pas avoir une adresse sans numéro à Gibraltar ou à Ras al-Khaima, il est envisageable de louer des bureaux virtuels. Moyennant quelques centaines de francs par an, il est aussi possible de disposer d'une adresse postale dans les rues les plus prestigieuses de Genève, Londres ou New York. Avec numéro de téléphone local et personnel pour y répondre.

Un marché énorme: chez Regus (leader mondial de la fourniture d'espaces commerciaux dits flexibles) quelque 100 000 clients font chaque jour appel au service de bureaux virtuels. L'illusion peut être parfaite à l'aide de logos, cartes de visite, papiers à en-tête ou sites internet que fournissent aussi certaines de ces sociétés.

Pour donner encore davantage de substance aux structures creuses, le marché propose également des *shelf companies*. Ces sociétés dormantes, souvent enregistrées depuis plusieurs années, peuvent être rachetées par le client qui souhaite ouvrir une entreprise très rapidement. Et créer l'illusion que celle-ci est active depuis longtemps, même s'il n'en est rien. ◊

INTERVIEW

«Ce business est en voie d'extinction»

Paolo Bernasconi, avocat d'affaires à Lugano, combattait déjà les structures offshore lors de ses débuts de procureur général du Tessin, il y a plus de quarante ans.

Aujourd'hui, est-il aussi facile d'utiliser les structures offshore qu'il y a cinq ans?

Non. L'environnement a beaucoup changé ces dernières années. En fait, au niveau suisse, quand on écrit que le secret bancaire est mort, ce n'est pas tout à fait exact. Ce qui est mort, c'est la possibilité d'utiliser les sociétés offshore pour cacher la fraude et même la soustraction fiscale, puisque le Conseil fédéral a déclaré le 13 mars 2009 que la Suisse reprendrait les standards de l'OCDE relatifs à l'assistance administrative en matière fiscale.

Pourtant les créations de sociétés offshore se poursuivent, en Suisse comme ailleurs...

Oui, on en a créé des centaines de milliers! Des sociétés dont le but est de cacher l'identité des personnes à l'origine des fonds placés dans ces sociétés, pour in fine rendre plus difficile le travail des autorités suisses et étrangères, ainsi que les audits. Mais tout cela ne sera bientôt plus possible. En février dernier, le GAFI (Groupe d'action financière de l'OCDE) a adopté une recommandation qui qualifie les délits fiscaux aggravés d'infractions préliminaires au blanchiment d'argent. Cela signifie que les autorités des juridictions offshore devront à court terme accepter de

lever l'opacité qui entoure ces structures lors de soupçons d'évasion fiscale. Les Etats qui s'y refuseront seront exposés aux pressions de l'OCDE, qui seront intenables pour eux.

En Suisse, beaucoup de fiduciaires, de même que des entreprises spécialisées, vendent des structures offshore. Quel est leur avenir?

Celles-ci auront de plus en plus de peine à poursuivre leurs activités car les mesures qui encadrent le système de l'offshore sont toujours plus contraignantes. Ce business est en voie d'extinction. Preuve en est: au Liechtenstein, le nombre de sociétés offshore a chuté de 100 000 à 50 000 au cours de l'année dernière.

Que risquent les personnes qui dissimulent de l'argent à travers ces sociétés?

Le fruit de la fraude et de la soustraction fiscale aggravées étant considéré comme objet de blanchiment d'argent, les contribuables suisses et étrangers qui en profitent s'exposent à une procédure pénale pour blanchiment d'argent. Pour éviter de criminaliser d'un jour à l'autre des milliers de personnes, j'estimerai équitable d'opter pour une amnistie fiscale. Un Rubik aussi pour les Suisses! ◊ LB

Ecole de Sophro-Relaxologie Psycho-Corporelle

Formation de 100 h (1^{er} cycle) dès janvier 2013
RELAXOLOGUE (reconnu ASCA)

Formations de 200 h (2^e cycle) de
SOPHROLOGUE (reconnu ASCA)
Stress, Mobbing, Préparation examens, Addictions, Troubles émotionnels. Troubles alimentaires.

Renseignements, documentation: www.isy-lausanne.ch
Ecole de Sophro-Relaxologie, Ch. de Rovéréaz 5, 1012 Lausanne
Tél. 021/311.94.40, E-mail: info@isy-lausanne.ch

Offrez des **LENDEMAINS.**

ALIGRO SOUTIENT MEDAIR

Sans faim.

Donnez aujourd'hui:
CCP 10-648-6 | medair.org

MEDAIR
AIDE D'URGENCE ET RECONSTRUCTION

If not Now, then When?

Full-Time MBA Executive MBA

Business School Lausanne
3rd best ranked Swiss business school*

Enroll for February 2013

www.BSL-Lausanne.ch

*QS Global 200 Business Schools Report 2011-12

BUSINESS SCHOOL LAUSANNE **BSL**
LEADING INNOVATOR IN BUSINESS EDUCATION

ECOLE ATHENA
LAUSANNE - SWITZERLAND

EDUQUA IATA

Inscriptions ouvertes pour:
LE 7 JANVIER 2013

- Brevet fédéral d'Assistant en tourisme
- Agent de voyage IATA-FUAAV
- Secrétariat médical
- Assistant(e) commerciale ou de direction

Avenue de la Gare 52 • 1003 Lausanne
Tél: 021 323 2284 • info@athenaschool.com

BBA / MBA
ACCREDITED BACHELOR & MASTER DEGREES
GENEVA & MONTREUX | BARCELONA | MUNICH

eu
european university
CENTER FOR MANAGEMENT STUDIES
www.euruni.edu

Quai du Seujet 18
1201 Geneva | Switzerland
Tel: +41 22 779 26 71 | info.gva@euruni.edu

Managing in Medtech Biotech Pharma



8 modules to increase managerial competences and raise competitive advantage

1. Strategic Alliances, Partnership & Outsourcing Jan 29-31, 2013
2. Marketing in Life Sciences Feb 26-28, 2013
3. Intellectual Property Management March 19-21, 2013
4. Assessing the Valuation of New Ventures April 16-18, 2013
5. Clinical Trial Management & Regulatory Affairs April 30, May 1-2, 2013
6. Early Stage Drug Development May 14-16, 2013
7. current Good Manufacturing Practice (cGMP) June 4-6, 2013
8. Project Management June 18-20, 2013

Modules leading to a Certificate of Advanced Studies (CAS) provided under the umbrella of the Executive MBA in Management of Technology - MoT

<http://mot.epfl.ch/bio>

Tel: 021 693 5324
MOT



EPFL
ECOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Le futur est multilingue!

★ Dès les classes enfantines, enseignement de l'anglais par immersion précoce et interactive, efficacité prouvée.

★ Programme de maths et de langues de niveau international, progression personnalisée pour chaque élève.



★ Un cursus stimulant et de haut niveau pour des enfants curieux et intelligents, heureux d'aller à l'école.

★ Nos enseignants adaptent les programmes aux enfants et pas les enfants au programme.

ECOLE BILINGUE DE SUISSE ROMANDE

Tél. 021 312 04 30
Prévillle 3
1001 Lausanne



www.bilingual-school.ch
info@ecole-bilingue.ch

Vers les Hautes Ecoles, en toute confiance!



Maturité suisse Bac français L, Es

- > Démarche personnalisée et proactive
- > Modules semestriels
- > Rythme de travail soutenu
- > Coaching



LEMANIA

Ecole Lémania - Lausanne

www.lemania.ch

021 320 1501